

seulement sur le terrain théologique, mais aussi sur le terrain scientifique. Il n'est même guère possible de l'être davantage.

Au cours de son plaidoyer, tantôt calme, tantôt véhément et pathétique, suivant le caractère différent des adversaires qu'il combat, il s'indigne, il apostrophe, il raille, poursuit jusque dans ses derniers retranchements la troupe des matérialistes et tourne contre elle des armes qu'elle croyait invincibles. Lorsqu'il s'adresse, non plus aux incrédules, mais aux philosophes chrétiens, le ton change naturellement, sans cependant rien perdre de son énergie.

Laissant de côté la question de la possibilité absolue de la pluralité des mondes habités, possibilité admise par tous ceux qui croient en l'existence de Dieu et en sa toute-puissance, l'auteur conteste non seulement que les astres sont habités, soit par des hommes façonnés comme nous, soit par des créatures raisonnables tenant le milieu entre les anges et les hommes, mais prétend qu'ils ne peuvent l'être, constitués tels qu'ils le sont.

Il est certain que cette thèse est la plus conforme à la doctrine catholique, et n'est guère exposée à être trouvée un jour en défaut par les progrès de la science. Au contraire, la science astronomique, si elle vient, grâce au perfectionnement des lentilles, à placer les globes célestes presque sous le nez des habitants de la terre, ne manquera pas de confirmer l'enseignement que s'accordent à donner aujourd'hui les meilleurs théologiens catholiques.

Notons en passant, que M. l'abbé L.-A. Pâquet, professeur de théologie à l'Université Laval, embrasse et démontre la même thèse dans son traité *De Creatione*. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres, en fait, il n'y a qu'un seul monde habité, et il lui paraît plus probable, sans en nier la possibilité, que les autres planètes ne sont pas habitées par des créatures raisonnables tenant le milieu entre les anges et les hommes. Bien que, dit-il, cette dernière hypothèse ne soit point contre la foi, cependant l'opinion contraire doit être regardée comme plus conforme à la Sainte Ecriture.

Le travail de M. l'abbé Burque est divisé en deux parties, suivies d'un appendice.

Première partie : Inhabilité des sciences physiques à démontrer la réalité de la pluralité des mondes ; deuxième partie :